

« Cette réforme nuit au sport et au loisir en bonne santé »



ENTRETIEN

La fédération gymnique et sportive du travail (FSGT) est présente dans les mobilisations et les manifestations contre la réforme des retraites. Sa coprésidente, Emmanuelle Bonnet-Oulaldj, nous en explique la raison.

La Marseillaise : Ce n'est pas la première fois que la FSGT prend part aux grands thèmes de société. Pourquoi ?

Emmanuelle Bonnet-Oulaldj : La FSGT y prend part parce qu'elle est issue du mouvement ouvrier. Elle a la légitimité et le devoir de dire qu'il y a un lien entre le travail et le sport parce qu'elle considère qu'il ne peut y avoir de sport pour tous dans une société qui n'est pas pour tous. J'en profite pour dire qu'à ce moment, la FSGT est aussi mobilisée dans les Alpes, notamment à Briançon. Il y a eu une grande maraude le 18 mars pour aller à la rencontre des réfugiés et aider celles et ceux qui leur apportent leur soutien, dont certains subissent des menaces ou des intimidations policières. Pour nos militants, la montagne est un lieu de pratique mais ils savent aussi qu'il peut s'y dérouler des drames humains.

Quelle est la position de la FSGT sur la réforme des retraites ?

E.B-O : La FSGT a été de toutes les mobilisations et les manifestations. Lors des dernières, à Paris, nous avons transformé des arrêts de bus en « arrêts de la réforme... pour garder la forme ». Pour nous, décaler l'âge de départ à la retraite est - une fois encore - nuire au droit au sport et au loisir en bonne santé. On a tendance à l'oublier, mais la vie associative est animée à 90 % par des bénévoles. Or, il y a de plus en plus de tâches administratives, qui demandent beaucoup de temps. Nous avons donc besoin de jeunes retraités bénévoles pour animer les activités et faire vivre les associations.

Si la réforme des retraites était adoptée, en quoi impacterait-elle le mouvement sportif ?

E.B-O : On parle toujours de la valorisation du bénévolat, notamment dans le cadre de l'héritage de Paris-2024. C'est un chantier mis en place par la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques. Mais quand il s'agit de décaler l'âge de départ à la retraite, il n'y a aucune traduction politique des conséquences sur cette vie associative.



Emmanuelle Bonnet-Oulaldj au milieu de salariés et élus de la FSGT lors des manifestations contre la réforme des retraites, à Paris. Derrière, un arrêt de bus transformé en « arrêt de la réforme ». PHOTO FSGT

Car oui, il y aura des conséquences. À la FSGT, nous avons des animateurs à la retraite qui encadrent des retraités à des horaires de travail, en matinée ou en après-midi. Avec cette réforme, on risquerait d'assister à une professionnalisation des encadrements des activités physiques et sportives, donc à un coût d'accès plus important, donc à une inégalité d'accès à la pratique du sport. Nous voulons un sport populaire et associatif, de lien social, qui ne soit pas cher. Pour cela, il faut du bénévolat.

« On assisterait à des coûts plus importants, donc à une inégalité d'accès à la pratique du sport »

Dans le même temps, le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojo) annonce 45 000 postes à pourvoir sur la base du volontariat. N'est-ce pas contradictoire ?

E.B-O : Je suis d'accord. Surtout que ces volontaires auront à prendre en charge des tâches importantes. D'un autre côté, je vois qu'il y a un engouement des jeunes et des moins jeunes à participer à ces Jeux olympiques et paralympiques. Nous ferons le bilan après. Ce qui m'interpelle plus, c'est que d'un côté, on met un frein au bénévolat des retraités en augmentant l'âge de départ à la retraite. De l'autre, le Gouvernement était prêt à élargir le service national universel (SNU) pour les jeunes, un engagement qui ressemble à de l'embri-

gagement avec des drapeaux et des uniformes. Rendre cet engagement obligatoire de nos jours aurait été inquiétant, car il aurait renvoyé à des souvenirs assez noirs de l'histoire de l'Europe. Heureusement que le Gouvernement a renoncé à la généralisation. Sans quoi, la FSGT se serait engagée contre.

S'engager contre la réforme des retraites n'est-il pas en contradiction avec cette image d'Épinal qui fait croire que le sport serait apolitique ?

E.B-O : Le sport est évidemment politique, et ce n'est pas récent. Il fait partie de la société et de la culture populaire, il retrace aussi les inégalités sociales et de genres. De plus, il n'échappe pas au racisme et aux discriminations. Donc, il est politique par essence. C'est pour cela qu'il y a un enjeu dans ses contenus. Dire que le sport a de bonnes valeurs en soi est faux. La FSGT, elle, est du côté de l'émancipation.

Pourtant, peu de fédérations prennent part au débat...

E.B-O : Je comprend les fédérations qui ne prennent pas position, notamment les délégataires. Mais la FSGT est une fédération affinitaire et elle est dans son rôle en tant que représentante du sport ouvrier.

Le CIO prône lui aussi cet apolitisme, alors qu'il se retrouve coincé avec le débat sur la réintégration des athlètes russes et biélorusses...

E.B-O : De tous temps, le sport a été instrumentalisé par les pouvoirs politiques. Il était le fer de lance de l'Apartheid en Afrique du Sud, avec le rugby par exemple. Il a aussi été le fer de lance des pays de l'ex-URSS. En fait, il a toujours été utilisé par les pays et les gouver-

nants. Mais il a aussi été un outil d'expression et d'émancipation. Par exemple aux JO de Mexico en 1968, avec les Black Panthers. Ce qui me paraît important, c'est de distinguer les peuples de ceux qui les gouvernent, ne pas faire d'amalgame. Nous n'avons pas forcément pris position sur cette question mais dans le passé, qu'il s'agisse des boycotts de Moscou (1980) ou Los Angeles (1984), la FSGT était plutôt opposée aux boycotts.

« Il n'y a aucune traduction politique des conséquences [de la réforme] sur cette vie associative »

L'autre question que posent ces manifestations anti-réforme, c'est la façon dont l'État « contrôle » les flux de personnes. Etes-vous inquiète à six mois de la Coupe du monde de rugby et à un peu plus d'un an des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) ?

E.B-O : Oui. D'ailleurs j'ai exprimé cette inquiétude en conseil d'administration du CNOSF [dont elle est membre, Ndlr]. Mais je suis encore plus inquiète de la traduction de la loi sur les Jeux olympiques et paralympiques. Elle ne porte pas tant sur le sport que sur le fait de profiter des JOP pour expérimenter de nouvelles formes de surveillances liées à l'intelligence artificielle, à la surveillance numérique, à l'utilisation des algorithmes. Il est aussi question d'augmenter la lutte contre le dopage en augmentant les prélèvements génétiques. Autant de sujets dont nous n'avons pas parlé dans le mouvement sportif. Ils ont été amenés comme des innovations technologiques mais ils posent des problèmes sur le rapport à l'être humain. Or, ces lois d'exception sont souvent intégrées à terme dans le droit commun. Cela ressemble aux pires scénarios des pires science-fictions. On doit vraiment s'en inquiéter.

Et sur les violences policières à proprement parler ?

E.B-O : L'enquête sur la dernière finale de Ligue des Champions, fin mai, avait montré que le défaut venait de la Préfecture de police. L'enjeu n'est-il pas plutôt de former des agents et renforcer le contrôle et l'accompagnement humain dans un cadre pacifique ? Et de réserver un bon accueil plutôt que de renforcer la surveillance numérique et le fichage ?

Entretien réalisé par Gaël Biraud

Créée en 1934 au sein du mouvement sportif ouvrier et dans la lutte contre le fascisme, la FSGT est doublement agréée sport et éducation populaire. Elle compte 240 000 pratiquantes et pratiquant pour 4200 clubs, et propose une centaine d'activités physiques, sportives et artistiques, compétitives et non compétitives.